



PHOTOCIBLE

Projet agrivoltaïque de Condé

Nous avons le plaisir de revenir vers vous pour **vous donner des nouvelles de Photocible, le projet agrivoltaïque de Condé.**

Photocible, élaboré par notre collectif d'agriculteurs, est un projet agrivoltaïque qui va nous permettre de mieux valoriser un ensemble de parcelles subissant des contraintes techniques fortes, liées notamment au réchauffement climatique, de les convertir en **agriculture biologique** et de **produire une énergie électrique décarbonée.**

L'agrivoltaïsme consiste à allier sur une même parcelle, une agriculture durable et une production d'énergie solaire. Les structures photovoltaïques viennent sécuriser les cultures (protection face aux intempéries, limitation de l'évapotranspiration, etc) tout en alimentant le réseau en électricité.

Le projet Photocible va plus loin en permettant aux agriculteurs de **diversifier leurs activités et de financer les investissements indispensables à la transition agricole et énergétique de leurs exploitations**, enjeux encore plus stratégiques compte tenu de l'actualité internationale récente.

Le projet agrivoltaïque de Condé assure une production d'énergie électrique renouvelable, décarbonée, au prix du marché et sans subvention publique pour 15 000 foyers. L'échelle du projet permet la mise en place de solutions agricoles pertinentes tout en assurant une viabilité économique.

Cette lettre d'information n°2 vous permettra de **connaître les grandes caractéristiques de Photocible, définies dans le cadre des échanges et des études** qui ont eu lieu durant son développement.

Restant à votre écoute pour toute question ou contribution, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Les agriculteurs du projet PHOTOCIBLE

UNE QUESTION ? UNE CONTRIBUTION ?

Vous pouvez venir nous rencontrer **le 13 juin, de 16h à 20h à la Mairie de Condé** dans le cadre d'une permanence d'information ! Nous nous tiendrons à votre disposition pour vous présenter Photocible et répondre à toutes vos questions.

Toutes les informations sont sur notre site internet :
<https://agrivoltaisme-photocible.fr/>

Nous vous invitons à nous envoyer vos questions :

- Via le **formulaire de contact** sur notre site internet
- Par mail : **contact@agrivoltaisme-photocible.fr**
- Par téléphone : **02 53 35 40 04**



PHOTOCIBLE : LE PROJET À LA LOUPE



Photocible est né de la rencontre d'un collectif d'agriculteurs qui souhaitent étudier les solutions agrivoltaïques. Depuis fin 2020 GLHD, spécialisée dans l'aménagement de projets agrivoltaïques, nous accompagnons dans la conception de ce projet. À l'approche du dépôt du projet, nous souhaitons vous présenter ses principales caractéristiques.

Chiffres clés

- * 120 ha de cultures en agriculture biologique
- * 75 000 MWh soit l'équivalent de la consommation de 15 000 foyers
- * 70 MW de puissance électrique installée
- * 6 000 m de haies



* Le projet agricole au cœur de Photocible

Les réflexions menées avec le collectif d'agriculteurs et les acteurs du monde agricole ont permis de concevoir un projet agricole ambitieux où l'ensemble des surfaces seront cultivées en agriculture biologique.

Des cultures de céréales, comme le blé et l'épeautre seront réalisées sur des bandes cultivées de 8 m entre les panneaux. Afin de favoriser les cultures biologiques, une rotation des cultures sera mise en place.

Des bandes de culture « accessoires » de 4 m seront également cultivées sous les panneaux avec des variétés nécessitant moins d'interventions mécaniques. Ces dernières répondront à plusieurs objectifs : maîtriser la prolifération des mauvaises herbes, favoriser la biodiversité, amender le sol et améliorer sa structure.

Les produits seront **en partie transformés à la ferme** et distribués **en circuit court**.



* La complémentarité de la production d'électricité

Le projet de production d'électricité est conçu en complémentarité du projet agricole. Ainsi, les structures photovoltaïques seront implantées pour répondre aux besoins des cultures : luminosité, humidité au sol, passage des machines agricoles, etc.

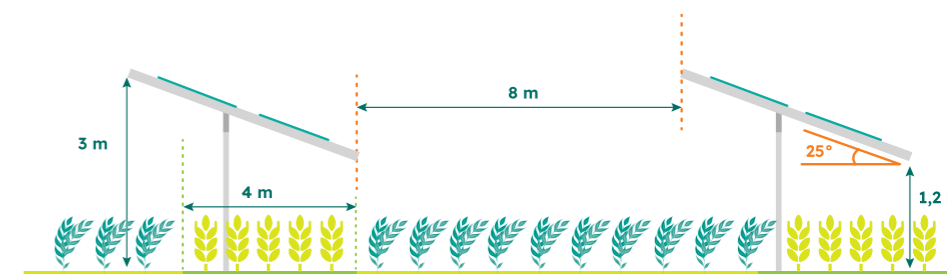


Schéma d'implantation du projet

* Dialogue local : l'enjeu du paysage

Un tel projet ne se construit pas sans **échanges avec les parties prenantes locales**. Dans cette perspective, une balade de projet a été organisée en octobre avec les riverains. Cela a permis d'identifier les points de préoccupations soulevés et de prendre des engagements y répondant. Les engagements pris répondent également aux enjeux identifiés dans le cadre des études menées par les bureaux d'études.

Préservation des espaces boisés

Les études de l'environnement naturel du site ont mis en exergue l'importance des **espaces boisés** au sein des parcelles. Le collectif Photocible s'engage à les préserver.

L'intégration paysagère

Les acteurs locaux (entreprises, collectivités, riverains) ont souligné l'importance de l'intégration du projet dans le paysage. Le dialogue autour du projet a permis de l'adapter en prenant en compte ces considérations. L'atelier avec les riverains du 27 avril a conduit GLHD à s'engager à :

- **implanter des haies** à l'Est du site et à proximité du Vaux,
- **implanter un verger** sur les parcelles à proximité du lieu-dit les Places et au Nord du site,
- **installer les accès au site à distance du lieu-dit les Places** et de façon à permettre la continuité des haies en face du Vaux.

De manière générale, les échanges autour du projet ont permis la mise en place des mesures suivantes :

- Les structures photovoltaïques seront **installées à distance des bordures de parcelles**, ainsi les cultures pourront créer un masque visuel supplémentaire
- **6 000m de haies seront plantées**. Plusieurs essences seront choisies afin de limiter l'impact visuel en toutes saisons et de favoriser la biodiversité.





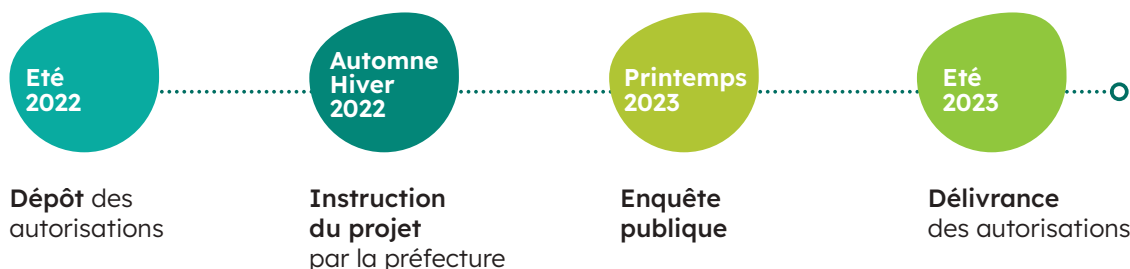
ET MAINTENANT ?

Ces derniers mois, nous avons conçu Photocible comme un projet agrivoltaïque de territoire, **en adéquation avec les contraintes des terres agricoles et en intégrant la volonté des acteurs locaux.**

À présent, le permis de construire et ses annexes vont être déposés pour être instruits par les services de l'État. À l'issue de cette instruction qui dure de 6 à 9 mois, Photocible fera l'objet d'**une enquête publique** durant un mois. Pendant cette période, l'ensemble du dossier pourra être consulté en mairie.

L'enquête publique permettra à chacun de formuler avis, remarques, observations sur le projet. Un commissaire enquêteur assurera des permanences et tiendra un registre dans lequel tout citoyen pourra formuler des observations, apporter sa contribution et donner son avis. Il émettra un avis à la fin de l'enquête publique.

Sur la base des éléments transmis (dossier du projet, avis d'enquête publique, etc) la préfecture prendra la décision d'accorder ou non le permis de construire.



* Qui sommes-nous ?



QUATRE AGRICULTEURS, voisins de parcelles, se sont rapprochés afin de réfléchir à une meilleure valorisation de leur outil de travail, à savoir leur terres agricoles.

L'agrivoltaïsme est la solution qui leurs a semblé la plus ambitieuse. Pour la mener à bien il ont choisi de se regrouper sous un nom : Photocible.



GREEN LIGHTHOUSE DÉVELOPPEMENT est une société française spécialisée dans l'aménagement de projets agrivoltaïques.

Son équipe d'horizons divers accompagne les agriculteurs qui souhaitent mener à bien ce type de projet, permettant d'assurer notre transition agricole et énergétique.

N'hésitez pas à nous contacter :
contact@agrivoltaïsme-photocible.fr ou par téléphone au 02 53 35 40 04.

Nous restons à disposition pour toutes questions.